Rencontre des directrices et directeurs de section d'allemand avec le DAAD, zoom 9 octobre 2020 14h-16h.

1/ PEF (Programme d'études en France) : 7 universités ont candidaté, n'en seront retenues que 1 ou 2, ou maximum 3, selon C. Thimme, le directeur du DAAD.
Le programme est financé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères français, le DAAD s'occupe d'une partie de la gestion du programme

2/ "Germanistische Institutspartnerschaften" Le DAAD a lancé l'année dernière pour la rentrée 2020 un appel à candidatures pour des partenariats entre universités afin d'internationaliser les cursus de Germanistik en Allemagne. C'est à chaque fois l'université allemande qui doit y répondre, en indiquant une université partenaire étrangère. Aucun tandem d'université allemande + française n'a candidaté. C. Thimme incite les départements de germanistique français à solliciter l'université partenaire allemande avec laquelle ils travaillent le plus régulièrement pour qu'elle monte un dossier avec eux lors du prochain appel. Il est prêt à nous aider à répondre à l'appel à candidature.
https://www.daad.de/de/infos-services-fuer-hochschulen/weiterfuehrende-infos-zu-daad-foerderprogrammen/gip/

3/ les lecteurs et lectrices du DAAD disposent d'une sorte de COVID-Paket, une somme d'argent, leur permettant d'acheter certaines licences de logiciels, des manuels pour faciliter la pédagogie en ligne, etc. Donc si nous avons des besoins allant dans ce sens, nous pouvons aussi nous rapprocher de nos lectrices.

4/ échange sur les enseignements à distance en contexte de pandémie ; présentation d'Anne Baillot, Professeur à l'université du Mans, sur les outils numériques. Retrouvez sur le site de l'AGES le lien vers son diaporama déposé sur HAL.
https://ages-info.org/fr/2020/10/10/deutsch-rencontre-avec-le-daad_enseignement-a-distance-et-outils-numeriques-dans-la-germanistique-francaise-en-contexte-de-pandemie_anne-baillot_9-octobre-2020/#content

Journée d'automne de l'AGES
En ligne sur Zoom, 10 octobre 2020

41 participante.s. (dont les membres du bureau et Président.e.s des différents jurys invité.e.s)

Universités représentées :
Aix-Marseille Université, Université Bordeaux Montaigne, Université de Bourgogne, Université Clermont-Ferrand Auvergne, Université Paris-Est Créteil, Université de Franche-Comté, Université Grenoble Alpes, Université de Lille, Université Lumière Lyon 2, Université Lyon 3, Université Paris 8, Université Paris-Dauphine, Université de Picardie Jules Verne, Université de Poitiers, Le Mans Université, Université de Lorraine (Metz), Université Paul Valéry Montpellier 3, Université de Nanterre, Université de Nantes, Sorbonne Nouvelle, Sorbonne Université, Université de la Réunion, Université de Strasbourg, Université Toulouse 2 Jean Jaurès, Université de Tours.

BILAN DES CONCOURS 2020

1. Jonas ERIN (IG), président du jury de l'agrégation interne d'allemand

La session a été tronquée : les candidats ont été recrutés sur la seule base des écrits. 55 postes AI (-10 %) + 2 postes dans le privé. La baisse du nombre de postes est à relativiser, car on est sur la même fourchette que pour 2016-2018. Le taux de pression est de 18,5 %, à comparer avec les 3 à 4 % des

autres grandes agrégations internes de langue. Au demeurant, ce taux très élevé n'a pas d'incidence sur le niveau des candidats ou la difficulté à pourvoir les postes.
On constate une légère augmentation du nombre d'inscrits mais une stabilité du nombre de présents, ce qui est dû à un tiers de renoncements entre inscrits et présents. Ce taux est un peu plus élevé en allemand que dans d'autres disciplines.
Spécificité de la session 2020 :
126 admissibles à l'A.I, 6 pour le privé. Tous les postes ont été pourvus. La barre d'admissibilité s'établit à 9,75/20. Si l'on applique par translation le coefficient moyen d'augmentation entre l'écrit et l'oral, la barre d'admission aurait été à 12/20, donc cela aurait été une bonne session.
Beaucoup de candidats sont en difficulté dès qu'il est question de médier des connaissances : cohérence et structuration du discours en composition ou à l'oral. La composition doit être un discours explicatif. La traduction s'entend comme une médiation interculturelle entre deux systèmes linguistiques ; or les candidats se laissent trop souvent capter par l'ancrage initial. En ce qui concerne les faits de langue, on note une réelle progression, mais il reste une proportion importante de candidats qui passent à côté des aspects basiques de la langue cible.
On a déjà observé ces problèmes à l'oral, au niveau de l'interaction avec le jury et de la capacité à porter le contenu en direction d'un public. Certains candidats éprouvent des difficultés à entrer dans une relation de communication avec le jury, ce qui est assez inquiétant venant d'enseignants en poste. Il y a en effet un enjeu particulier autour de la transformation de contenus en véritables cours bien étayés. En période de pandémie et de mise en place d'enseignements distanciels, le système hybride étant possible dans le secondaire dans les temps à venir selon l'évolution de la situation, ces problèmes de médiation se posent de façon toute particulière.

D. HERBET signale qu'on ne recrute quasiment plus d'EC en études germaniques dans les universités françaises, ce qui a des implications importantes pour la capacité à préparer aux concours. Nous sommes à un tournant. Les IA nous sollicitent pour avoir un vivier car la demande d'enseignants en allemand est forte. Mais si l'on ferme les départements d'allemand, comment répondre à cette demande du MEN ?

L'IG se dit conscient de la situation. En tant que discipline, nous plaidons pour relancer la bivalence dans les concours de recrutement, de façon aussi à permettre d'affecter les germanistes sur un seul établissement au lieu de deux ou trois actuellement.
Un des enjeux au niveau du vivier est aussi le tarissement du réservoir de candidats germanophones car on manque aussi d'enseignants d'allemand langue étrangère en Allemagne.

2. Fabrice MALKANI, président du jury de l'agrégation externe d'allemand

Les écrits ont eu lieu avant le confinement. Il n'y a pas eu de réunion physique du jury pour l'admissibilité. Les corrections se sont faites sur la plateforme Viatique. Les oraux ont été décalés et allongés (6 candidats par jour au lieu de 8 ordinairement). L'ENC a accueilli jury et candidats comme précédemment, toutes les consignes sanitaires ont été respectées.
Aucun usuel n'était à disposition des candidats, ni aucun livre pour l'option civilisation, pour des raisons sanitaires évidentes. Le jury en était conscient et les sujets (et le cas échéant les annexes) ont été conçus en connaissance de cause.
Le nombre d'inscrits a baissé de 25 % en deux ans. Sur le nombre de présents, cette baisse n'est « que » de 17 %. Deux copies blanches ont été rendues. Restent 156 candidats, dont 87 admissibles. Les 40 postes sont pourvus. C'est une baisse de 20 % du nombre de postes mis au concours. En 2018 nous avons pu pourvoir 50 postes ; en 2019, nous avons pourvu 50 postes sur 50. Il y a eu en 2020 une liste complémentaire de 4 postes, qui ont tous été pourvus.
Un grand nombre de candidats ont un niveau insuffisant en traduction : 12 zéros ont été attribués à l'écrit (ce qui signifie que les candidats concernés ont obtenu à la fois zéro en thème et zéro en version,

puisqu'il s'agit de deux sous-épreuves) . Les candidats semblent insuffisamment préparés à ces épreuves en particulier.
Cette année, les conditions de l'agrégation interne ont changé la donne pour ce qui est des 14 candidats reçus à l'interne qui étaient également admissibles à l'externe. 7 se sont désistés directement quand ils ont su qu'ils étaient reçus, 7 se sont présentés. 16 candidats présents à l'oral avaient présenté les deux concours. 1 s'est désisté en cours d'épreuve.

Les moyennes d'admissibilité sont stables. Il restait 78 candidats à auditionner (40 en option littérature, 29 en option civilisation, 9 en option linguistique). A nouveau il y a eu plusieurs zéros éliminatoires. Cependant, la moyenne en thème est en forte hausse. Hausse aussi en leçon française. Baisse en explication allemande (mais retour au niveau de 2018).
La moyenne de la liste principale est de 9,7. Le dernier admis a 7,36 de moyenne. Le 50e classé de 2020 avait presque exactement le même nombre de points que le dernier admis de 2019.
En l'absence de confession, le rapport d'oral sera plus fourni.
Le jury déplore beaucoup de très mauvaises copies à l'écrit. 31 copies de version écrite ont entre 0,25 et 0,5. Certains candidats se présentent sans s'être préparés sérieusement aux réalités culturelles. La grammaire est souvent négligée par les candidats à l'oral. C'est la plus mauvaise moyenne depuis 2016 dans cette sous-épreuve. Beaucoup de candidats méconnaissent des aspects fondamentaux de la grammaire allemande.
Les zéros éliminatoires donnent lieu à un rapport individuel qui peut être transmis aux candidats sur demande.
L'an prochain, si tout va bien, les usuels classiques seront de nouveau à disposition des candidats uniquement pour la leçon française. Pour l'option civilisation, les 4 ouvrages de la « bibliographie indicative » du BO seront accessibles pour la préparation de l'exposé en langue française. Pour ce qui est de l'explication de texte, les candidats ne disposent que du texte photocopié et, le cas échéant, de l'ouvrage d'où est tiré le texte.
Sur le plan formel, le jury attend des candidats la capacité à s'exprimer dans une langue précise, soutenue. Pour ce qui est de l'épreuve en langue ancienne, on rappelle que les citations doivent être faites dans la langue d'origine.
En termes de vivier, le premier contingent est fourni par des personnes enseignant déjà, à des niveaux et sous des statuts divers.

D. HERBET souligne que la baisse du nombre de départements et leur diminution de taille a des conséquences sur la capacité à former des germanistes aptes à passer le concours. L'enjeu de la littérature ancienne, en particulier, est critique.
F. MALKANI précise que la remarque sur la langue ancienne concerne un effort de prononciation au moment de la lecture.
E. ROTHMUND précise qu'on ne demande pas aux gens d'être spécialistes de quelque question que ce soit, mais d'avoir un minimum de capacité à se pencher sur un texte, à dire le terme crucial dans la langue ancienne.

3. Fabienne PAULIN-MOULARD, présidente du jury du CAPES d'allemand

Nombre de postes en baisse, nombre d'inscrits en nette baisse, nombre de présents en baisse. On est passé de 750 inscrits en moyenne il y a encore 3 ans à 499 cette année. 290 présents seulement contre 367 en 2019 (mais il faut prendre en considération l'effet de la pandémie de Covid).
Cela étant le pourcentage d'admis par rapport aux présents à l'écrit remonte nettement depuis 2017. Les candidats semblent mieux préparés depuis l'introduction d'œuvres au programme depuis 2018.

Quant aux prestations, la composition permet un tri assez radical, alors que la traduction est à la fois plus homogène et plus concentrée vers les notes moyennes et basses. Une partie du problème en traduction et faits de langue vient d'un niveau de langue insuffisant, souvent dans les deux langues.

En grammaire, de nombreux candidats ne maîtrisent pas les notions élémentaires. Ce problème se pose ailleurs, y compris en lettres modernes. Le ministère a commandé une grammaire, publiée sur le site du ministère (Eduscol).

Les rapports ont été transmis à temps, mais la DGRH les retient pour l'instant, du fait du grand nombre de contentieux cette année (ils sont passés au crible du service juridique).

L'option alsacien n'a pas pu être passée faute d'oraux. Et il n'y aura pas d'oral disciplinaire au moment de la titularisation, donc pas d'option alsacien cette année, semble-t-il.

Il y a un enjeu spécifique autour des *Quereinsteiger*, qu'il faut former. D. HERBET souligne que ces derniers représentent souvent un vivier bienvenu car motivé. Elle évoque aussi un flou sur les deux oraux/entretiens en MEEF 2 cette année, un oral en avril destiné à compenser l'absence d'oral au concours et l'entretien de titularisation : comment s'articulent-ils ? Et il y a une forte attente concernant les nouvelles maquettes du concours.

F. PAULIN-MOULARD :
- il n'y aura pas de disciplinaire dans l'entretien de titularisation ;
- la question du niveau de recrutement des contractuels en L3 est découplée de celle du CAPES, car beaucoup de contractuels se forment en enseignant et obtiennent ensuite le CAPES interne ;
- les maquettes du nouveau concours sont arrêtées depuis la rentrée, discutées avec la CPU et les INSPE, l'accueil semble plutôt bon.
    - 2 épreuves écrites : 1 épreuve disciplinaire/scientifique, 1 épreuve de discipline appliquée type MSP.
        - L'écrit disciplinaire (n°1) sera en deux parties et durera 6h.
          1re partie : une petite composition en allemand sur dossier, en lien avec un programme fixé dans le même esprit que l'épreuve actuelle de composition (il est vraisemblable que les œuvres seront maintenues).
          2e partie : thème et/ou version, la version pouvant porter sur un extrait du dossier.
        - Ecrit n°2 (même coefficient, même durée).
          Epreuve rédigée en français ; il s'agira sur le principe de construire une séquence de cours. Plusieurs documents seront soumis aux candidats (script audio, iconographie, extrait de manuel…). Préciser les objectifs à atteindre en fonction de la classe indiquée.
          Les faits de langue :
          Ils seront dissociés de la traduction et basculés dans cet écrit 2. Dans les documents soumis à la réflexion, il y aura des segments soulignés correspondant à la 1re partie de l'actuelle épreuve de FDL. Mais au lieu de justifier la traduction, il faudra commenter leur médiation.

    - 2 épreuves orales :
        - Oral 1 = discipline appliquée, dite « leçon ». Il s'agirait de présenter un cours de 55 min et de rendre compte d'un document oral. Le coefficient pourrait être supérieur à celui de l'oral 2. Les demandes seront très explicites.
        - L'oral 2 a été conçu par la CPU et la DGRH et ses contours exacts restent à clarifier. Il s'agirait d'un entretien visant à évaluer la capacité de projection du candidat dans le métier. Il y aurait un CV. La présence de contenus réglementaires et disciplinaires n'est pas acquise. Il va falloir veiller aux jeunes candidats ayant un cursus universitaire classique : que mettre dans leur CV ? Valorisation de leur expérience de recherche ?

- NB : Introduction d'une note éliminatoire à 5/20 à l'écrit comme à l'oral

L'IG se penche sur la constitution d'un groupe de travail pour concevoir des sujets zéro rapidement.

Pour la session 2021, F. PAULIN-Moulard prendra la présidence de l'agrégation interne et J. ERIN celle du CAPES externe, la durée de mandat de président de jury de concours étant limitée à 4 ans.

P.Y. MODICOM signale l'émotion de certains collègues qui apprennent que c'est la CPU qui est censée avoir représenté les disciplines universitaires.

K. SCHUBERT demande si, pour la question sur Sarah Kirsch, il y a des priorités thématiques sur le corpus au CAPES comme il y en a pour l'agrégation.
F. PAULIN-MOULARD : cela sera précisé prochainement, mais il s'agit aussi d'inviter les candidats à lire.[1]

A. CRAÏS signale la grande souffrance de candidats stagiaires dans de nombreuses disciplines, dont l'allemand, faute de liaison suffisante entre contenu académique et accompagnement professionnel. Elle souligne que le nouveau concours sera tardif (fin M2) à l'issue d'un cursus très lourd. On risque d'avoir un problème de vivier pour la session de mars 2022.
F. PAULIN-MOULARD confirme qu'il y aura un trou.

P.Y. MODICOM pose la question de la linguistique et des faits de langue et souligne le problème du maintien d'équipes enseignantes à même de former des candidats.
F. PAULIN-MOULARD va en parler au ministère et aux relations internationales.

D. HERBET demande comment vont être fléchés les contrats d'alternance pour le MEEF 2 ? Dans certaines disciplines cela peut être dissuasif… ou incitatif.
F. PAULIN-MOULARD répond qu'il s'agit de stimuler le vivier.

C. WECK déplore que le descriptif de l'agrégation se concentre sur le début de l'œuvre de Sarah Kirsch, ce qui a une influence sur le travail des étudiants. L'œuvre tardive de Sarah Kirsch est marquée par des thématiques de ralentissement et de décroissance, et il est dommage de passer à côté.

F. LARTILLOT : La CP-CNU travaille sur les disciplines à petits effectifs, la section 12 en fait partie. Il faut une remontée des données. Le ministère doit intervenir, quoi qu'on pense de l'autonomie des universités.
D. HERBET : Il faut être un peu agressif. Les recrutements ne doivent pas être liés uniquement à une question d'effectifs et de sur-services. On a trop tendance à regarder la pression des effectifs en L1 et pas le résultat à B+5, c'est-à-dire le nombre de diplômés.

N. LE BOUËDEC : Le M2 sera extrêmement chargé. On aura moins d'heures pour préparer le programme. Si le programme change au même rythme qu'actuellement, il va être difficile de préparer sérieusement et correctement, surtout quand l'INSPE veut réduire les heures disciplinaires. Au passage, cela peut menacer les rares cursus d'enseignement binationaux.

Discussion sur le rythme de renouvellement du programme et ses effets induits. Il n'y a pas de solution idéale.

* * *

[1] Le programme a été précisé le 16 octobre 2020 https://ages-info.org/fr/2020/11/03/precision-programme-capes_sarah-kirsch_mise-a-jour-16-octobre-2020/#content

4. Prix Grappin 2020

Etaient éligibles les thèses soutenues en 2018-2019. La date-limite pour le prix 2021 est le 31 octobre 2020 pour les thèses 2019-2020, le cas échéant reportées en septembre-octobre (le rapport de soutenance peut être joint plus tard). Il y a actuellement 7 candidatures.
Le jury devait se réunir en mars 2020, finalement la réunion en présentiel s'est tenue le 11 septembre. Il y a eu onze thèses (contre 6 en moyenne à la fin de l'ancienne mouture du jury). Des thèses très intéressantes dans tous les domaines de la germanistique, avec des excursions dans les domaines attenants.
Le prix est allé à l'unanimité à Maguelone LOUBLIER, *Variations et Métamorphoses. Une voix allemande : Alexander Kluge*.
La lauréate recevra aussi un exemplaire de la nouvelle édition des mémoires de Pierre Grappin, aux PU Nanterre. L'AGES souligne également sa bonne intelligence avec Mme Grappin, qui recevra un exemplaire de la thèse.

B. TERRISSE fait un point sur les Prix Grappin et G. Bianquis, rappelle les dates et les formalités. Le bureau est ouvert au principe d'une journée de printemps en présentiel, mais il faut envisager aussi une table ronde virtuelle consacrée à Geneviève Bianquis. Le montant du prix de mobilité de l'AGES, dit prix Bianquis, est reconduit pour un montant de 1500 €.

5. Françoise Lartillot, pour la 12e section du CNU

Voir sur le site de l'AGES le bilan de l'exercice 2020, rédigé en octobre, revu le 6 novembre 2020 https://ages-info.org/fr/2020/11/10/exercice-2020-de-la-12e-section-du-cnu_compte-rendu-pour-lages-f-lartillot_octobre-novembre-2020/#content

6. Points divers

Le mandat du bureau de l'AGES court jusqu'au mois de juin 2021.
Jusqu'à présent, une formule de cooptation a prévalu. Tout le monde est attaché à l'alternance disciplinaire entre civilisation, linguistique et littérature (histoire des idées, cultures). Mais des collègues ont demandé en 2018 l'abandon du système de cooptation au profit d'un appel à candidature.
Proposition : appel à manifestation d'intérêt à l'intérieur de la discipline dont le tour est venu, pour le 1er février 2021; à la journée de printemps, présentation d'un ou plusieurs « bureaux » complets (6 personnes) ; vote à l'AG du prochain congrès.
F. LARTILLOT met en garde sur la difficulté à trouver des candidats.
D. MEYER pense aussi qu'il risque d'être difficile de trouver des candidats.
D. HERBET pense que pour maintenir à un niveau raisonnable les tensions ponctuelles entre sous-disciplines, le principe de roulement est très important.
M. SILHOUETTE pense que le maintien de l'alternance est important mais qu'il est difficile de trouver des candidats. Il faut prendre langue avec les collègues longtemps à l'avance.
B. TERRISSE : l'annonce de l'ouverture du processus est déjà un symbole important.
F. LARTILLOT met en garde contre l'enfermement excessif dans les disciplines et la formalisation de choses qui ne sont pas dans les statuts.
P.Y. MODICOM rappelle que la mise en avant du pluralisme renforce la légitimité de l'équipe choisie. La distinction PR/MCF n'est pas plus dans les statuts que l'alternance disciplinaire.
D. HERBERT rappelle l'importance du grade de professeur pour parler d'égal à égal avec les collègues allemands.

O. BAISEZ pense qu'il ne faut pas trop formaliser les traditions, au risque de se donner des règles trop contraignantes pour une association dans notre situation.
M. SILHOUETTE pense que les demandes de changement procèdent aussi beaucoup d'un malentendu.

Synthèse : le bureau va prospecter des candidats selon l'ancien modèle, rendra public un bureau complet en avril, à charge pour qui le souhaite de constituer un bureau alternatif. Rappel : on élit un bureau complet et non seulement un président.

Dernier point : le congrès 2022 aura lieu à Bordeaux début juin, sur le thème « Violence et radicalité ».

Le bureau de l'AGES
Mercredi 11 novembre 2020